



Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le
 ID : 084-268400736-20250409-DCA2025_014-DE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
 CCAS DE MORMOIRON
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09/04/2025

Délibération n° 2025_014

Date de convocation : 04/04/2025

Membres en exercice : 13
 Votants : 12

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 MARTIN

Le Président certifie le caractère
 exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 11/04/2025



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le NEUF AVRIL à 19 Heures, le
 Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
 régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
 à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
 de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
 GAILHAC Elsa, CARTOUX Marie-Paule, CHAVADA Patrick, PENE
 Audrey, ROSA Gil, ROUX Jean-Paul, GUYOTOT Mireille, MARTIN
 Lionel, LEDEZ Benoit, KRISTIANSEN Lene

Secrétaire : KRISTIANSEN Lene

Budget / Compte administratif 2024

Le président préside la séance. Le Président sort pour le vote.

Le Conseil Administration réuni sous ma présidence, délibérant sur le compte administratif de l'exercice : 2024 dressé par Monsieur Bernard LE DILY, président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		8 495,00 €		68 462,61 €	- €	76 957,61 €
Opérations de l'exercice	- €	- €	18 596,06 €	30 463,04 €	18 596,06 €	30 463,04 €
TOTAUX	- €	8 495,00 €	18 596,06 €	98 925,65 €	18 596,06 €	107 420,65 €
Résultats de clôture	- 8 495,00 €			80 329,59 €	- 8 495,00 €	80 329,59 €
Restes à réaliser	- €	- €			- €	- €
TOTAUX CUMULES	- 8 495,00 €	- €		80 329,59 €	- 8 495,00 €	80 329,59 €
RESULTATS DEFINITIFS	- 8 495,00 €			80 329,59 €		88 824,59 €

2- Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président s'est retiré et n'a pas participé au vote,

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID: 084268400736-20250409-DCA2025_014-DE

Le conseil d'administration ayant oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré à la

- **ADOPTÉ** le Compte Administratif 2023 du budget principal
- **APPROUVE** l'ensemble des documents annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le Président

Le secrétaire : KRISTIANSEN Lene

Bernard LE DILY

